

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELEVEUR AFRIQUE »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
KOWEÏT près du marché a pour lot 1228 et îlot 142, Lot
1228, Ilot 142

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELEVEUR AFRIQUE »

Objet : -Production et vente d'asticots et animaux d'élevage
-Formation en élevage
-Implantation de ferme
-Suivie Technico-économique des exploitations animales
-Conception de projet d'élevage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon

KOWEÏT près du marché a pour lot 1228 et îlot 142, Lot 1228, Ilot 142

Dirigeant(s) M DJE BI TRA YVES BENARECE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12778 du 30/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83602/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

